

T'ES CAU'F

JOURNAL MUNICIPAL

N° 3



ÉDITO

Une période appréciée de tous se profile ; celle des vacances estivales. Le soleil et la chaleur tant attendus comme récompense d'une année sont bien au rendez-vous !

Mais avec l'été et notamment la chaleur, nous devons redoubler de prudence envers nos concitoyens les plus fragiles. Et la délinquance d'appropriation (cambriolages, vols) ne connaît pas la crise en période estivale.

En complément d'actions de prévention susceptibles d'être conduites cet été telles que *Opération Tranquillité Vacances* ou *Opération Tranquillité Séniors*, le projet participation citoyenne est plus que jamais d'actualité. Il consiste à développer des actions partenariales entre les citoyens et les forces de l'ordre dans le but d'améliorer la réactivité des forces de sécurité contre la délinquance d'appropriation, les démarchages frauduleux voir les incivilités. Le concept, qui a été présenté en réunion publique le 29 mai dernier, nécessite la participation des administrés à la sûreté de la commune et de ses concitoyens. Il permet également de ce fait, de renforcer les liens sociaux mais ne se substitue en aucun cas à l'action de la gendarmerie. La mise en place de référents est un facteur primordial pour la réussite de ce projet. Respectant des répartitions géographiques et d'horaires cohérents sur la commune, les référents doivent être volontaires,

vigilants et capables de détecter les phénomènes anormaux en tant que parfaits connaisseurs de leur environnement. Ils centralisent et rapportent les renseignements qui leur sont communiqués ; ils sont ainsi des interlocuteurs privilégiés de la Gendarmerie. Ce projet, basé sur la participation des citoyens ne peut aboutir sans vous.

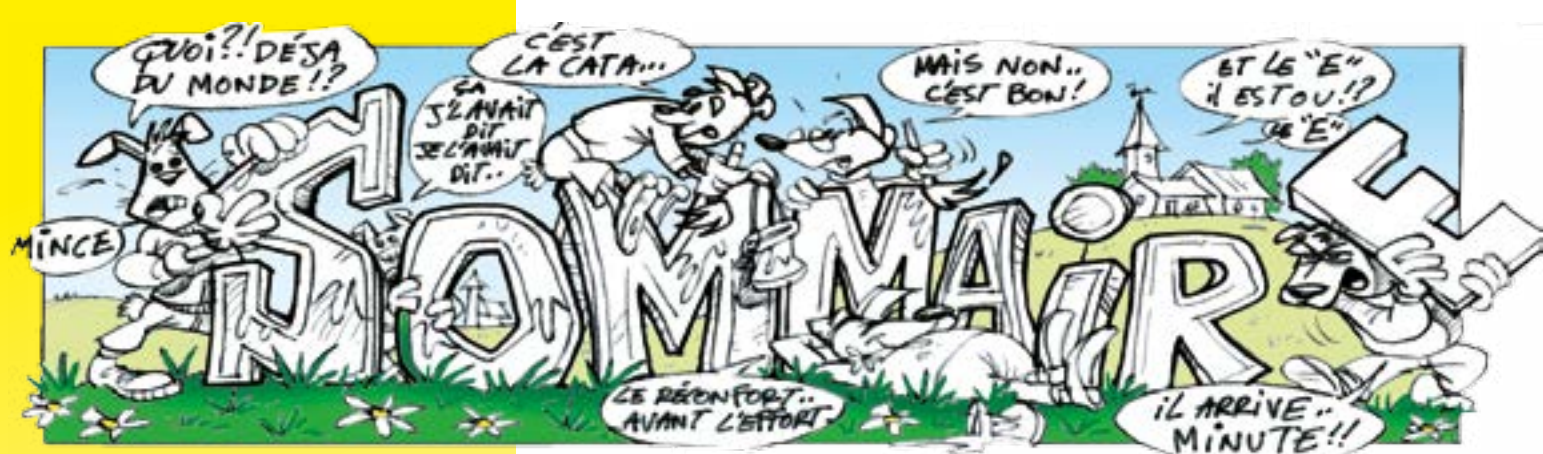
Notre cadre de vie est en effet primordial. Dans ce sens, la modification du Plan d'Occupation des sols en Plan Local d'Urbanisme a été entérinée par une décision du Conseil Municipal vendredi 26 juin 2015. Il était nécessaire d'envisager une réorganisation de l'espace communal, de favoriser le renouvellement urbain et de préserver la qualité architecturale et l'environnement. Il apparaît nécessaire de définir clairement l'affectation des sols pour permettre un développement harmonieux de la commune. Un projet qui s'inscrit dans ceux du Parc Naturel Régional (PNR) de la Brie et des deux Morin et du Schéma d'Aménagement de Gestion des Eaux (SAGE) des deux Morin. L'environnement comme garant de notre espace de vie, de sa qualité et de sa pérennité, nous semble plus

que jamais primordial. De même, notre Contrat Triennal de Voirie (CTV), qui vise à nous assurer davantage de confort et de sécurité, continue son chemin, comme en atteste sa recevabilité auprès de la Direction Régionale des Routes.

L'été n'est pas une période propice pour avancer rapidement sur ce type de dossiers, vacances obligent. En attendant la rentrée, notre territoire regorge de sorties et d'activités intéressantes. Une occasion pour remercier élus et bénévoles pour leur participation aux festivités des 13 et 14 juillet à Chauffry. Sans oublier très prochainement la piste de bicross.

Une année scolaire qui s'écoule et un bilan positif pour notre premier projet d'envergure. Les Nouvelles Activités Pédagogiques (NAP), composées de nombreuses activités gratuites, ont été plébiscitées cette année avec un taux de fréquentation annuel de 90%. Cependant, nous avons constaté que ces nouveaux rythmes scolaires ont été très fatigants pour nos enfants. Les vacances leurs seront cette année particulièrement bénéfiques. L'occasion de profiter de la montée en débit d'internet courant juillet !

Bonnes vacances à tous !



SOMMAIRE

| | | |
|---|-------------------------------------|----|
| ✂ | Édito | 1 |
| ✂ | Règles de vie | 2 |
| ✂ | Interview O. Lacroix | 3 |
| ✂ | Participation citoyenne | 3 |
| ✂ | Budget | 4 |
| ✂ | Forum des métiers | 4 |
| ✂ | Internet, la montée en débit | 5 |
| ✂ | P.N.R. | 6 |
| ✂ | Remises de Prix | 8 |
| ✂ | Classes de neige | 9 |
| ✂ | P.L.U. | 10 |
| ✂ | Contrat Triennal de Voirie | 11 |
| ✂ | Travaux et énergie | 11 |
| ✂ | Courrier des lecteurs | 12 |
| ✂ | C.C.A.S. | 15 |
| ✂ | Guide des loisirs estival | 16 |
| ✂ | Jeux | 18 |
| ✂ | Bande dessinée | 19 |

Services Aux Administrés

Conscients des horaires de travail des Cauffériens, nous avons décidé d'ouvrir la Mairie au public tous les premiers samedis de chaque mois.

horaires de la Mairie :

du Lundi au Vendredi : de 9 à 12 H

le Mardi après-midi de : 14 à 18 H

le 1^{er} samedi du mois : 9 à 12 H

Tél. : 01 64 20 42 31

mail : mairie-chauffry@wanadoo.fr

le Service Petite Enfance

01 64 75 30 92

vous informe que pendant les mois de juillet et août, la halte-garderie itinérante, n'assurera pas d'accueil sur votre commune.

le Secrétariat Petite Enfance

Directeur de publication :

Stéphane HALLOO

Rédacteur en Chef :

Odile GRENET

Crédits

Illustrations :

MICKSON

Merci aux rédactrices, rédacteurs et photographes qui ont contribué à l'élaboration de ce numéro

Dépôt légal : juin 2015

édition trimestrielle

tirage : 500 exemplaires

conception graphique :

Imagin'Art

imprimé par nos soins

Ne pas jeter sur la voie publique

infographie,
mise en page



LES RÈGLES DE VIE COLLECTIVE

TRAVAUX ET TONTE

Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore (tels que les tondeuses à gazon, les taille-haies, les tronçonneuses, les perceuses, les raboteuses, les scies mécaniques) ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- du lundi au vendredi, de 7h00 à 20h00.
- les samedis, de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00.
- les dimanches et jours fériés, de 10h00 à 12h00.

REGLEMENTATION DES FEUX

Du 1^{er} mars au 30 septembre, il est interdit d'allumer des feux de bois, de paille, d'herbes, de feuilles ou de toute autre matière inflammable, non seulement sur la voie publique, mais aussi en plein air, dans les cours et jardins des maisons ou résidences privées.

L'ÉLAGAGE

Les riverains doivent élaguer les arbres et arbustes en limite des voies publiques ou privées et des trottoirs de manière à ne pas gêner la circulation des piétons ni masquer les feux et panneaux de signalisation. Les branches ne doivent pas toucher les réseaux aériens. Faute d'intervention de la part des propriétaires, les travaux peuvent être ordonnés et effectués au frais du contrevenant.

Pour éviter qu'ils soient très feuillus et captent une partie de l'ensoleillement du voisin ou augmentent le volume de feuilles mortes en automne pouvant créer ou exacerber des tensions dans le voisinage, tout propriétaire est tenu de couper les branches de ses arbres qui dépassent chez son voisin, au niveau de la limite séparatrice.

ANIMAUX

Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage.

INTERVIEW :

d'Olivier Lacroix par Brigitte Bredin

Brigitte Bredin : Quel sentiment as-tu d'être intégré au sein du Conseil Municipal de Chauffry, pratiquement un an après les dernières élections ?

Olivier Lacroix : Je pense ne pas être en mesure de répondre à cette question étant donné que je n'ai pas assez de recul puisque mon intégration au sein du Conseil Municipal ne s'est faite que récemment.

BB : Comment s'est passé ton intégration ?

OL : Bien !

BB : As-tu l'impression d'être en manque d'informations pour suivre un dossier en cours ou tout est organisé en sorte qu'il ne te manque rien ?

OL : Non, ça va. Si toutefois j'ai besoin d'informations supplémentaires ou que j'ai le sentiment qu'il me manque quelque chose je vais chercher les infos auprès des autres conseillers.

BB : Tu avais choisi cette équipe lorsque tu t'es présenté aux élections municipales, est ce que les membres du conseil sont à la hauteur de tes espérances ?

OL : Oui, bonne entente générale. Équipe dynamique et investie.

BB : As-tu des projets à réaliser pour la commune ?

OL : Une aire de jeu pour les enfants petits et grands.

BB : Quelles sont, d'après toi, les choses à faire en priorité dans la commune qui ne sont pas encore faites ou qui sont en cours de réalisation ?

OL : Les bancs.

BB : Un petit mot pour Virginie qui nous quitte ?

OL : Merci pour les connaissances qu'elle nous a apporté au conseil, pour le travail qu'elle a fait, notamment pour l'action «Participation Citoyenne».

Un bon retour dans sa ville ensoleillée et beaucoup de bonheur.

Merci Olivier

Remerciements

« Virginie Hadjadj est une conseillère municipale dont nous regrettons bien évidemment le départ. Elle a énormément apporté à l'équipe. Ses idées nous ont été très précieuses. Nous retiendrons entre autres le café pour tous et le projet participation citoyenne, qu'elle continue de suivre de près »

Stéphane Halloo



photo Stéphane Halloo©



revue de presse :
«Le Pays Briard», 2 juin 2015

PARTICIPATION CITOYENNE

OUI, je suis volontaire pour devenir référent « Participation citoyenne »

Nom

Prénom

Adresse postale

Adresse mail

Téléphone(s)

CHAUFFRY

Sécurité : prévenir les vols

Vendredi 29 mai en soirée, la population chaufférienne était conviée par la municipalité et la gendarmerie de Rebaix à une présentation du dispositif : Participation Citoyenne.

Ce dispositif est fondé sur la solidarité de voisinage. Il a pour objectif d'inciter chacun à s'engager pour accroître l'efficacité de la prévention de proximité en devenant acteur de sa sécurité et de celle de ses proches.

Prévenus par une information distribuée dans toutes les boîtes aux lettres de la commune, une quarantaine d'habitants de la commune s'étaient déplacés. Chauffry est la première commune de notre secteur à entrer dans le dispositif. La municipalité et la gendarmerie collaborent pour sensibiliser la population. Cette réunion publique marque le début d'une démarche partenariale et solidaire qui ne vise pas à se substituer aux actions de la gendarmerie mais à les compléter.



Le lieutenant Sébastien Goutourneau a répondu aux questions de l'assistance.

Des référents, volontaires, deviennent les interlocuteurs privilégiés du maire et des forces de l'ordre.

Actions ciblées

Des référents, volontaires, deviennent les interlocuteurs privilégiés du maire et des forces de l'ordre.

Celles-ci mieux informées peuvent agir de manière plus ciblée et améliorer leur réactivité pour prévenir les cambriolages, comportements anormaux, démarchages illégaux et incivilités.

Après la projection d'un film présentant le dispositif, le lieutenant Sébastien Goutourneau a répondu aux questions de l'assis-

tance et donné quelques conseils.

« Se connaître, communiquer avec ses voisins est essentiel pour la prévention, il faut mettre en place des gestes simples comme retirer le courrier de la boîte aux lettres des familles parties en vacances. Il ne faut pas négliger la fermeture des portes, des volets. En cas de cambriolage, il ne faut rien toucher avant l'arrivée des gendarmes afin qu'ils puissent procéder à des relevés d'empreintes. »

Pour ce qui est des moyens d'intervention, le lieutenant précise : « ils sont adaptés à chaque situation. Par exemple, si cela s'avérait nécessaire, un hélicoptère pourrait être très rapidement sur les lieux. »

Il complète : « il existe différents dispositifs de prévention comme les opérations tranquillité vacances et tranquillité seniors. Les habitants ne doivent pas hésiter à nous contacter. »

Il termine : « il faut signaler aux gendarmes tous les faits anormaux, en appelant le 17 : plus nous avons d'informations, plus nous sommes efficaces ! »

COMPTE ADMINISTRATIF 2014

| | | Dépenses | Recettes |
|---|------------------------|---------------------|---------------------|
| Réalisation de l'exercice (Mandats et titres) | Section fonctionnement | 479 110,92 € | 447 643,31 € |
| Report de l'exercice N-1 | Section investissement | 35 669,20 € | 49 882,23 € |
| | Section fonctionnement | | 271 886,06 € |
| | Section investissement | 44 692,83 € | |
| TOTAL réalisations + reports | | 559 472,95 € | 769 411,60 € |
| Restes à réaliser à reporter N+1 | | 6 500,00 € | |
| Résultat cumulé | Section fonctionnement | 479 110,92 € | 719 529,37 € |
| | Section investissement | 86 862,03 € | 49 882,23 € |
| | TOTAL CUMULE | 565 972,95 € | 769 411,60 € |
| Résultat à reporter N+1 | | | 203 438,65 € |

BUDGET PRIMITIF 2015

| | | Dépenses | Recettes |
|---|-----------------------------|---------------------|---------------------|
| Vote | Section fonctionnement | 631 172,65 € | 427 734,00 € |
| Résultat de fonctionnement reporté | | | 203 438,65 € |
| | TOTAL FONCTIONNEMENT | 631 172,65 € | 631 172,65 € |
| Vote | Section investissement | 186 704,00 € | 223 683,80 € |
| Restes à réaliser exercice précédent (R.A.R.) | | 6 500,00 € | |
| Solde d'exécution reporté | | 30 479,80 € | |
| | TOTAL INVESTISSEMENT | 223 683,80 € | 223 683,80 € |
| | TOTAL BUDGET | 854 856,45 € | 854 856,45 € |

FORUM DES MÉTIERS / UN EMPLOI PRÈS DE CHEZ MOI

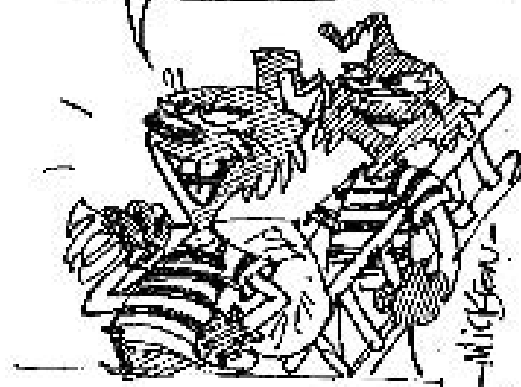
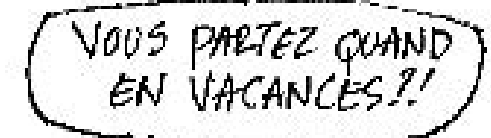
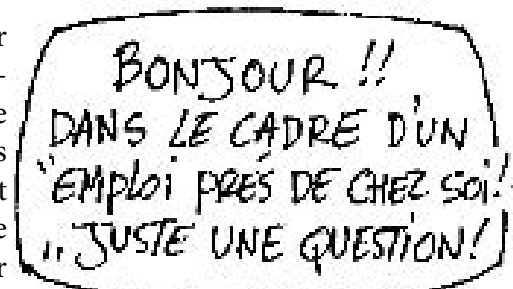
Après le succès renouvelé chaque année du « Forum des Métiers » et suite aux Assises columériennes de l'emploi, la communauté de communes a initié un nouveau module pour l'aide à la recherche d'emploi (et/ou de stage) sur le secteur. En effet, peut-être y-a-t-il à côté de chez vous une ressource à laquelle vous n'auriez pas pensé.

Pour cela, vous devez vous rendre sur : www.paysdecoulommiers.fr/ puis, cliquer sur l'icône



Celle-ci vous permet de sélectionner la zone géographique de la Communauté ou bien de sélectionner une zone de prédilection et permet de visualiser les employeurs potentiels qui se sont fait connaître auprès de la Communauté de Communes. N'hésitez pas à cliquer sur différentes zones car il semble qu'il y ait quelques bugs d'affichage.

Bonne recherche et Bonne découverte !



INTERNET, ENFIN LA MONTÉE EN DÉBIT...

Très mal dotée en terme de technologie de communication, la commune de Chauffry comme sa voisine bucéenne, profite d'un programme visant à faire bénéficier en priorité ses habitants d'une montée en débit notable en attendant que la fibre optique jusqu'à l'abonné (FTTH) devienne une réalité.

Le principe de la montée en débit est simple : c'est l'action de rapprocher la fibre optique et les équipements ADSL des opérateurs vers les particuliers, en vue d'augmenter les débits internet proposés.

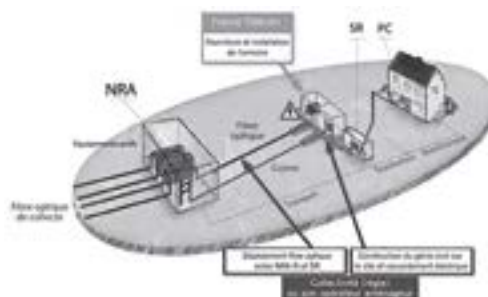
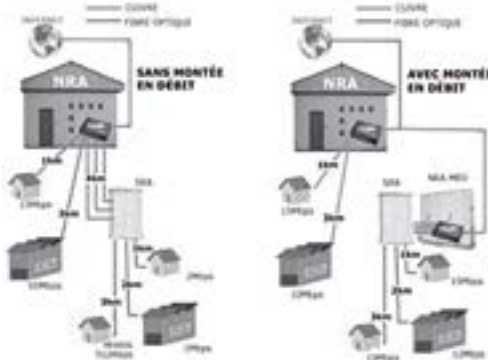
Seine et Marne Numérique, à travers un financement de la Communauté de Communes du Pays de Coulommiers (CCPC) de 165.051€ pour Chauffry (339.167€ pour celle de Boissy le Châtel) a déployé 3600 mètres de fibre optique et installé une armoire constituant le Point de Raccordement Mutualisé (PRM) dans notre commune. Elle assure ainsi des débits bien plus importants que ceux actuels en réalisant une liaison optique entre le Nœud de Raccordement des Abonnés (NRA - point d'arrivée initial de la ligne « téléphonique ») et l'armoire PRM.

La montée en débit des abonnés se fera automatiquement dès lors que la migration aura été effectuée par les services d'Orange. Malheureusement, le hameau de Champladame, non dépendant de ce réseau, ne pourra en bénéficier. Pour le reste de la commune, l'opération de migration des lignes ne durera que quelques semaines.

Communes prioritaires, l'inauguration du très haut débit à Chauffry et Boissy le Châtel s'est déroulée dans notre salle des fêtes samedi 27 juin en présence de nombreux élus dont M. Jean-Paul Planchou, Vice-Président du Conseil Régional chargé du développement économique, des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), du tourisme, de l'innovation et de l'économie sociale et solidaire (ESS), M. Olivier Lavenka, Président de Seine et Marne Numérique



photo : Sarah Esmieu ©



en charge de l'aménagement du territoire et de M. Franck Riester, Président de la Communauté de communes du Pays de Coulommiers, investisseur dans le déploiement de la fibre optique à hauteur de 35% ainsi que les maires et élus des deux communes concernées.

Lors de la réunion d'information précédant l'inauguration, M. Dominique Leroy, Directeur Général des Services de Seine et Marne Numérique et M. Perreux, son collègue, ont annoncé à l'assemblée présente une ouverture commerciale prévue vers le 15 juillet sans qu'aucune opération ne soit nécessaire de la part des abonnés.

Une attente qui sera couronnée par une montée en débit de 10 Mbits minimum (sauf exception) et plus de 60 Mbits pour ceux qui auront fait le choix du VDSL à proximité de la place des tilleuls.

M. Bernard Jacotin, vice-président de la CCPC à l'origine de ce dossier, avoue pallier ainsi au désengagement des opérateurs télécoms dans nos communes rurales, jugées non rentables.

Mais certaines box, obsolètes, devront être remplacées par les opérateurs pour répondre à ces nouvelles performances, voir parfois les ordinateurs par les abonnés eux-mêmes...

Stéphane Halloo

LE PROJET DE PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA BRIE ET DES DEUX MORIN

L'idée de la création d'un Parc à l'est de l'agglomération parisienne est née au début des années 1990 lorsqu'un nombre important d'associations a voulu créer un collectif : Brie environnement pour la protection de notre patrimoine. Malheureusement ce collectif est mort-né et avec lui l'idée du PNR.

En 2001 le Maire de Couilly Pont aux Dames et son adjoint reprennent l'idée en invitant à une réunion les élus et associations de défense de l'environnement du périmètre envisagé pour le parc, afin de réactiver ce projet.

À la suite de différentes péripéties et créée en 2004, « l'Union des associations pour la promotion du PNR de la Brie et des deux Morin » est présidée par Pierre Doerler, avec pour objectif de sensibiliser les élus et les habitants sur la nécessité de créer ce parc naturel régional. Elle devrait nous donner les moyens de :

⇒ Protéger notre campagne et promouvoir notre patrimoine naturel et culturel.

⇒ Permettre un développement économique réfléchi et soucieux de

l'environnement.

⇒ Résister à la pression urbanistique (entre 1994 et 2003 en moyenne 190 ha par an d'espaces ruraux ont été consommés).

⇒ Conserver une activité agricole maîtrisée avec son corollaire l'entretien des paysages.

En 2004 le conseil régional d'Ile de France est officiellement sollicité pour l'étude du projet de Parc Naturel Régional. En 2007 la création de « l'Association des élus pour l'élaboration

Grand Pique-Nique Citoyen

Butte de Doue
dimanche 7 juin



du projet de charte du Parc de la Brie et des deux Morin » qui réunit les élus du territoire souhaitant s'engager dans la démarche, confirme la forte volonté locale autour du projet.

Devant cette volonté des élus locaux, le conseil régional d'Ile de France au cours de la session de juin 2007 décide à l'unanimité :

Article 1 :

De mettre à l'étude le projet de Parc Naturel Régional de la Brie et des deux Morin, sur la partie francilienne de ce territoire constitué provisoirement de

132 communes de Seine et Marne.

Article 2 :

Désigne « l'Association des élus pour l'élaboration du projet de charte du Parc de la Brie et des deux Morin » comme relais local de concertation.

Article 3 :

Autorise la commission permanente à soutenir financièrement l'association des élus, et à affecter des subventions de fonctionnement en vue d'un appui local à l'étude décidée à l'article 1.

Cette mise à l'étude de faisabilité

constitue le point de départ de la création du PNR. Nous l'attendons depuis plusieurs années. C'est une première satisfaction, mais la route pleine d'embûches est encore longue jusqu'à la réalisation du PNR.

Le territoire

La Seine et Marne couvre 50% de la surface de l'Ile de France, c'est un territoire à majorité rural dans sa partie Est, sa population, qui lors du dernier recensement était de l'ordre de 1,3 millions d'habitants, a été multipliée par

trois en un siècle. Le périmètre envisagé pour le PNR de la Brie et des deux Morin comprendrait le territoire baigné par les deux rivières le Grand et le Petit Morin et leurs affluents qui s'étendrait sur leur bassin versant jusqu'à leur confluent avec la Marne.

Il couvrirait une partie de la Brie boisée, la Brie laitière, une partie de la Brie Champenoise et s'étendrait sur des régions voisines : la Picardie et Champagne-Ardennes.

Le Président du conseil régional de Champagne-Ardennes consulté sur ce projet, n'est pas intéressé ; quant à celui de Picardie il n'a pas répondu à ce jour.

La richesse patrimoniale du territoire est considérable tant naturelle que culturelle.

Les paysages sont remarquables avec les vallées étroites des deux Morins et de l'Aubetin, les coteaux verdoyants et souvent boisés entre lesquels serpentent les rivières avec de magnifiques cascades très souvent équipées de moulins autrefois utilisés notamment à la fabrication du papier, la tannerie, l'un d'eux le moulin du Poncet au début du XXème siècle produisait de l'électricité pour l'éclairage public de la commune de Faremoutiers. Ces moulins sont toujours entretenus avec

passion et les bassins réhabilités ainsi que les lavoirs.

Toutes ces vallées recèlent une importante biodiversité comme en attestent les nombreuses ZNIEFF (Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique) et la récente étude menée sur l'Aubetin et son confluent avec le Morin dans les zones de Pommeuse et Mouroux.

De nombreux Espaces Naturels Sensibles sont créés pour protéger le fragile équilibre des tourbières, zones humides, sauvegarder plafone et la flore, en organisant des chemins de randonnée sans nuire à la tranquillité des lieux.

La Brie c'est aussi la grande plaine céréalière au sol fertile avec de temps à autre des bosquets et alignements d'arbres pour assurer la séparation des cultures, mais aussi quelques importants massifs forestiers.

Le patrimoine culturel est riche et varié. La gastronomie est présente avec l'AOC Brie de Meaux fromage au lait cru, l'onctueux fromage de coulommiers, sans oublier celui de Melun et la moutarde à l'ancienne de Meaux. La production de cidre un moment très forte, décline légèrement, mais des associations se créent pour protéger les

vergers et conserver les anciennes et succulentes variétés de pommes.

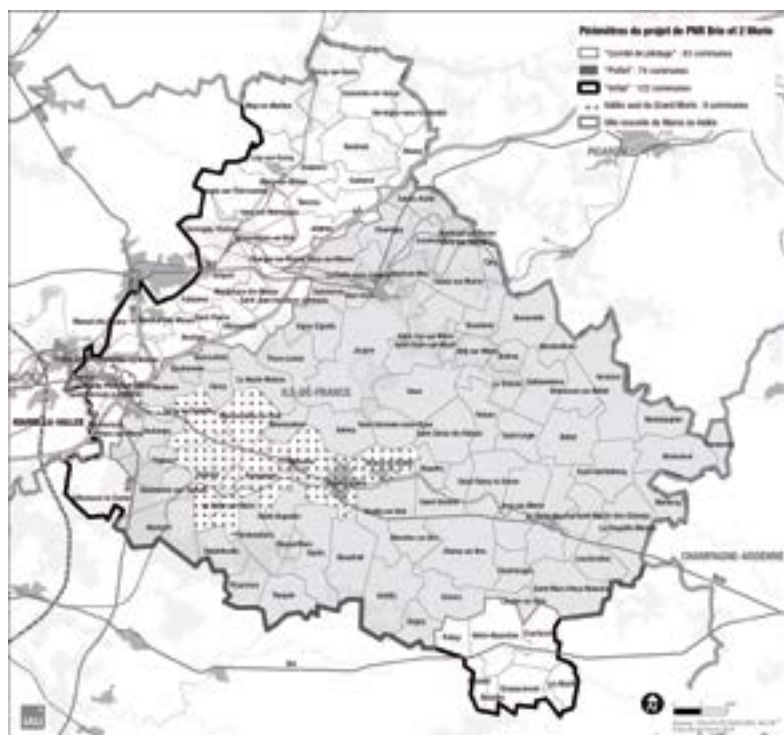
Le patrimoine architectural est important, en majorité composé d'édifices religieux, des églises d'époque médiévale, ainsi que les cryptes mérovingiennes de Jouarre, les vestiges gallo-romains à la Ferté sous Jouarre, des fermes fortifiées et de nombreuses chapelles.

Tous ces éléments constituent des possibilités touristiques importantes que la création du PNR permettrait de faire connaître et ainsi créer une activité économique en faisant valoir ce patrimoine et favoriser l'éducation à l'environnement.

Les actions de l'union des associations pour la promotion du PNR ont été prépondérantes dans la prise de conscience des élus sur la nécessité de la création du PNR de la Brie et des deux Morin. L'union sera-t-elle associée, consultée lors de l'élaboration de la charte ? Aura-t-elle une voix consultative dans la gestion du parc ? Dans l'immédiat nous avons écrit au Président de l'association des élus pour lui proposer notre collaboration !

Pierre Doerler,

Président de l'Association «Union pour la promotion du projet de Parc Naturel Régional de la Brie et des deux Morin».



REMISES DE DIPLÔMES ET DE DICTIONNAIRES

Pour la deuxième année consécutive, les efforts de Mme Delebarre, professeure des écoles (classe de CE²) ont été récompensés par le premier prix du concours organisé par le SMITOM de Seine et Marne, situé à Monthyon, le 30 mai dernier. Ce prix est d'autant plus important à nos yeux qu'il récompense un travail mené sur le recyclage, acte citoyen primordial pour la conservation de notre cadre de vie et la préservation de nos ressources naturelles. Avec le thème « fabrique ton épouvantail en déchets recyclables », le projet de la classe de CE² a remporté l'adhésion sur le travail de 60 autres travaux.

Mme Delebarre : « Je tiens à féliciter les enfants pour leur travail tout au long de l'année sur le recyclage et remercier les parents qui ont soutenu le travail de leurs enfants en venant voter à Monthyon. Nous avons recensé 51 personnes du RPI sur les 74 votes recueillis. Dès la rentrée, d'autres actions autour du recyclage seront mises en place par l'équipe éducative. Les enfants vous ont sensibilisé au recyclage, il convient maintenant de continuer sur ce chemin afin de préserver notre planète pour les générations futures ».

Bastien Guilbert (Ambassadeur du tri - Animateur SMITOM Nord 77) : « Nos enfants au top du tri !!! Il y a de quoi être fier, nos chers petits Cauffériens de notre classe de CE² ont remporté pour la deuxième année consécutive le concours SMITOM dont

le thème était de créer des épouvantails avec des déchets de la poubelle jaune. Loin d'être de véritables champions, nos enfants ont de quoi nous apprendre les consignes de tri et de son intérêt. Encore bravo ! »

Sensibiliser nos enfants à l'environnement est primordial. Leur sécurité également. La remise d'un diplôme de félicitations au concours du SMITOM a donc été l'occasion de distribuer les permis piéton aux élèves des deux classes de Chauffry.



Nos primaires ne sont pas les seuls à recevoir des distinctions. Nos collégiens ont reçu les leurs pour leur réussite scolaire.

ALLEN Athéna
ALLEN Ashley
AZAIEZ Miladi
CAQUÉRIOT Théo
COLAS Lilian
DELORME Romain
DEVRED Thomas
DOUALLA-ESSO Carla-Ylan
FOURÉ Jules
GARTISER Enzo
HOUDRY Agathe
LOURDIN Valentine
MACÉ Killian
POIREAU Lakotas
PONSARD Justine
VOGEL Mika

Sans oublier les scores honorables au concours d'anglais «Big Challenge»

AZAIEZ Miladi
LOURDIN Valentine
SALAS Louna



La fin d'année scolaire s'accompagne souvent d'un bilan, les enfants de notre école élémentaire n'ont pas dérogé à la règle ce vendredi 26 juin. Les élèves de CM2 ont assisté à la remise des dictionnaires. Avec une évolution cette année : une carte d'activation, permettant d'accéder à un dictionnaire internet (dictionnaire de français, dossiers encyclopédiques illustrés, conjugateur, documents pédagogiques et sonores).

Réunis à l'école des Aljards, les maires de St-Denis-les-Rebais et de Chauffry ont félicité les futurs collégiens et leur ont confié cet outil de référence qui devrait les accompagner tout au long de leur scolarité. Cet événement est hautement symbolique : il gratifie le travail d'une année et marque l'entrée au collège. Une distribution réalisée sous les yeux de leur professeure des écoles, Mme Foucard et de leurs parents.

Réussite de Mme Annabelle de Meyer, secrétaire du syndicat des écoles, à l'examen professionnel d'Adjoint Administratif de 1^{ère} classe.

LES CLASSES DE NEIGE 2015, CM¹/CM²

Nous sommes allés au musée de la Boissellerie. Nous avons commencé par observer une carte de la région.

Dans ce musée, on a vu d'anciennes boîtes à fromage, comme celle du Brie.

C'était trop bien !

travail des CM¹



C'est une ancienne scierie qui se situe à Bois d'Amont, près d'une rivière avec un Moulin à eau.

Maintenant, c'est un musée qui nous explique les différentes utilisations du bois : les skis, les luges, les boîtes (à pharmacie, à madeleines, à chapeau, à fromage, ...)

Différentes machines sont utilisées pour travailler le bois. Les premières utilisaient la force de l'homme puis elles se sont modernisées en utilisant la force de l'eau, puis l'électricité.

Nous avons assisté à la fabrication d'une boîte. Le guide nous a montré toutes les étapes avec les différentes machines comme la targette, l'agrafeuse... À l'époque, c'était les grands-mères qui fabriquaient les boîtes durant de longues heures. Aujourd'hui ce sont des machines.

Julie, Asia, Néna, Jehanne, Amélie, Loanne, Florie

travail des CM²

Le Musée de la Boissellerie

Le jeudi 6 mars, nous avons visité le musée Paul Emile Victor .

Dans un premier temps, le guide nous a montré des photos retraçant sa vie. Il nous a raconté qu'il avait exploré les pôles avec l'aide du capitaine Charcot et de son bateau le « *Pourquoi Pas ?* »

Il a observé les manchots et avec quelques scientifiques, ils ont découvert que la partie jaune de leur cou, leur servait à ne pas mourir de froid. Il a aussi vécu parmi les Inuits.

Ensuite, nous avons visionné un film sur les manchots, réalisé par Paul Emile Victor .

Puis nous avons visité le musée. Il y avait différentes vitrines qui présentaient les armes, les outils, les vêtements utilisés par les Inuits.

D'autres vitrines montraient des animaux empaillés comme l'ours blanc, les manchots...

Matthis B, Mathis D, Ileana, Thomas, Maxence, Titouan, Renaud, Dianké, Tiffenn

travail des CM²

Le Musée Paul-émile Victor, à Prémanon

Nous avons appris des choses sur Paul Emile Victor. C'était un grand explorateur et un aventurier. Nous avons aussi découvert les animaux qui vivent au pôle Nord, comme l'ours polaire.

Le musée était très intéressant. Après avoir vu une vidéo sur les manchots empereurs, nous avons fait un travail de recherche.

travail des CM¹



C'est nous à la fromagerie de Longchaumois ! On a vu comment fabriquer du comté. On y a goûté. Il était très bon !

Le fromager nous a expliqué comment s'occuper des fromages en les frottant et en les retournant tous les jours.

travail des CM¹



Il n'y a qu'un seul fromager, qui fabrique du comté, du beurre et de la crème. En fonction des saisons, il peut fabriquer de douze à dix-neuf comtés par jour.

Il utilise une grosse cuve où il met de la présure (de bonnes bactéries) et quatre cents litres de lait qu'il fait chauffer de 30 à 56 degrés. Le lait s'épaissit de plus en plus jusqu'à l'obtention de petits morceaux. Puis lorsqu'il trouve la texture parfaite, il met le mélange dans des moules à comté qui sont percés pour que l'eau puisse être évacuée. Le comté sera ensuite pressé et entreposé dans la cave pour être affiné.

Il y a deux caves où sont entreposées beaucoup de meules de comté pendant six à quarante-huit mois. Il les sale et il les retourne une fois par semaine.

Quentin, Rayan, Remby, Méline, Chloé, Clément, Cédric et Louis

travail des CM²

La fromagerie de Longchaumois

encore quelques places disponibles
à Longchaumois !



PLAN D'OCCUPATION DES SOLS ET PLAN LOCAL D'URBANISME

Samedi 26 juin dernier, le Conseil municipal de la commune de Chauffry a délibéré en faveur de l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) sur l'ensemble du territoire communal.

Le Plan d'occupation des sols (POS) de la commune de Chauffry ne correspond plus aux exigences actuelles de l'aménagement spatial de la commune. Il est nécessaire d'envisager une réorganisation de l'espace communal et une redéfinition de l'affectation des sols en fonction des besoins ou en vue de favoriser le renouvellement urbain et préserver la qualité architecturale et l'environnement. Il importe que la commune réfléchisse sur ses orientations en matière d'urbanisme, d'aménagement et de développement durable. Il apparaît nécessaire de définir clairement l'affectation des sols et d'organiser l'espace communal pour permettre un développement harmonieux de la commune...

La commune se dotera ainsi d'un document d'urbanisme numérisé, conforme au standard validé par le Conseil National de l'Information Géographique (CNIG), afin de faciliter l'instruction des autorisations d'urbanisme, prenant en compte les dispositions de la loi Engagement National pour l'Environnement (ENE) dite « Grenelle 2 » et la loi dite « ALUR ».

Cinq thématiques fortes ont structuré les grandes orientations de l'élaboration du PLU :

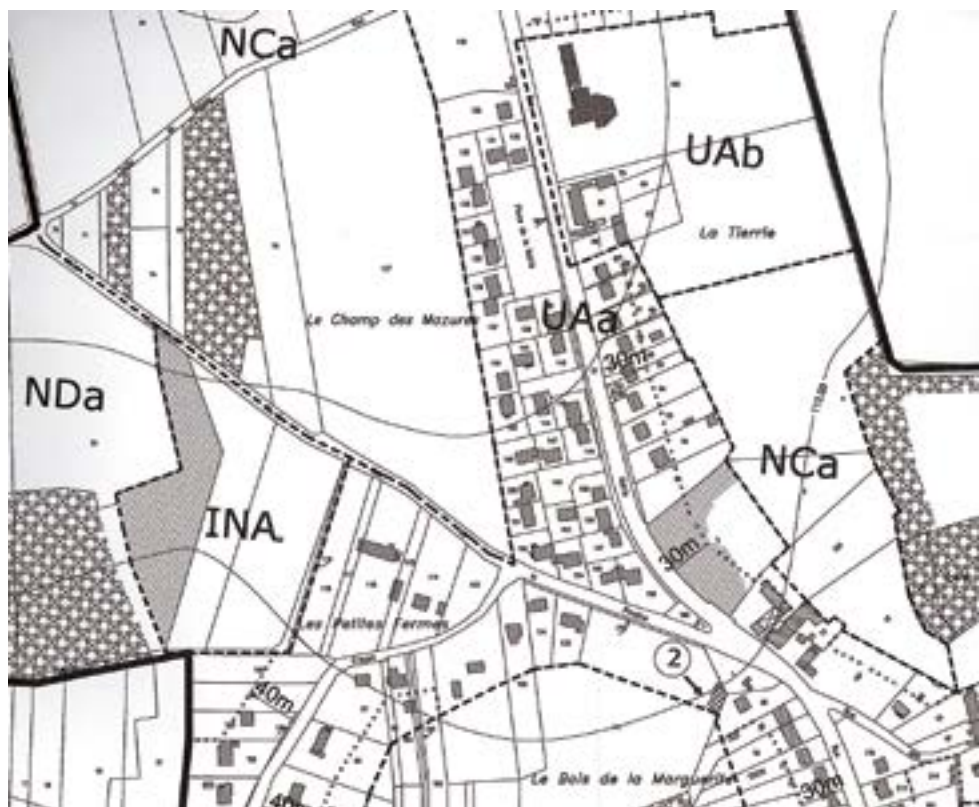
1. **L'Esthétique** : maîtriser qualitativement les formes de son développement urbain ;

2. **Secteur d'extension** : maîtriser quantitativement les formes de son développement urbain ;

3. **Développement durable** : politique d'éco-responsabilité d'habitat et des transports ;

4. **Sécurité** : renforcement multiscaire de la sécurité ;

5. **Développement économique** : promouvoir le développement économique de la commune.



Les objectifs définis par la commission en charge de l'élaboration du PLU sont la traduction des thématiques d'origine :

- ⇒ D'organiser le renouvellement urbain dans les parties bâties de la commune pour qu'il ne porte pas atteinte au caractère du tissu bâti existant ;
- ⇒ Définir les secteurs d'extension de l'urbanisation pour permettre un développement harmonieux dans le cadre de l'aménagement durable, tant pour le logement, les équipements communaux que pour l'activité économique ;
- ⇒ Prendre en compte les problématiques liées à l'environnement et préserver les espaces naturels sensibles, les espaces agricoles et forestiers de la vallée du grand Morin ;
- ⇒ Prendre en compte les problématiques liées à la sécurité ;

⇒ Conduire une réflexion sur le développement économique de la commune, pérenniser l'activité agricole et étudier la reconversion des bâtiments agricoles non utilisés.

Les modalités de concertation sont nombreuses afin d'apporter un maximum d'informations à la population communale et de fournir des possibilités d'échanges entre administrés, élus et bureau d'étude.

Le conseil municipal a choisi le journal de Chauffry, l'affichage communal, la mise à disposition de documents graphiques ou écrits durant l'élaboration du projet pour informer la population caufférienne, mais également un registre destiné aux observations disponible en mairie, aux heures et jours habituels d'ouverture, la possibilité d'écrire au maire et la tenue d'une réunion publique avec la population municipale.

LE CONTRAT TRIENNAL DE VOIRIE

Nous souhaitons tous des routes plus sûres ; pour nos enfants, nos aînés et nous-même. Nous nous étions engagés l'année dernière lors des élections municipales à réaménager les trottoirs, les routes et les fossés mais également à protéger et favoriser la mobilité des piétons tout en régulant la vitesse de circulation.

En trame de fond de ce programme se cache un projet dont la réalisation devrait s'étendre sur trois ans : le Contrat Triennal de Voirie (CTV).

Initié il y a plusieurs années, nous y avons apporté des modifications pour accentuer la sécurité des utilisateurs (vitesse de circulation notamment) et libérer les trottoirs des véhicules y stationnant.

La dernière modification que nous avons apportée, vise à profiter du CTV pour adapter l'arrêt de bus de l'école primaire aux nouvelles normes requises pour les personnes à mobilité réduite.

Nous avons également dû apporter des mo-

difications à la demande de la Direction Principale des Routes ainsi que les documents nécessaires pour l'obtention de subventions.

Fin mai 2015, nous avons été informés par le Directeur principal des routes que notre projet pouvait être aujourd'hui considéré comme techniquement recevable.

Il peut ainsi être soumis à l'approbation de la Commission permanente du Conseil départemental.

Stéphane Halloo

TRAVAUX, VOIRIE, BÂTIMENTS, URBANISME

On ne parle pas souvent d'eux et pourtant ils sont là, toujours disponibles.

Eux, ce sont nos agents municipaux, les travailleurs parfois de l'ombre parce qu'on ne voit pas toujours le travail qu'ils abattent.

C'est pourquoi je voulais les remercier de tout ce qu'ils font et pour une fois, mettre leur travail en avant.

Ces derniers temps ils se sont attelés à :

- ⇒ l'élagage et la taille des arbres de la Grande Rue,
- ⇒ à la tonte et/ou le broyage des bordures et chemins de la commune,
- ⇒ nettoyer les caniveaux et brûler les mauvaises herbes,
- ⇒ nettoyer les décanteurs déversoirs d'eaux de pluie en partie bouchés soit par les orages soit par des travaux domestiques des riverains,

⇒ nettoyer autour et alentours des containers poubelles, désherber et brûler les mauvaises herbes dans le cimetière,

⇒ tondre les espaces verts de la commune (4 passages déjà).

D'autres travaux sont plus évidents à voir comme :

⇒ l'embellissement de la commune par la mise en place de parterres fleuris, qu'il faut par la suite entretenir en désherbant et arrosant,

⇒ le début de la mise en place de bancs publics au boulodrome et place de la mairie, (d'autres sont prévus en remplacement au lavoir du monument aux morts, sur la place des limons et près de l'école),

⇒ pose et raccordement d'un poteau d'éclairage sur le petit parking de la mairie,

⇒ finition du local électrique de la salle des fêtes.

Mais d'autres ne se voient guère :

⇒ assainissement du sous-sol de la mairie par la mise en place d'une pompe de relevage,

⇒ aménagement en cours d'un vestiaire dans l'atelier,

⇒ entretien du matériel.

Il y a aussi la distribution du courrier de la mairie, le nettoyage et le lavage de la salle des fêtes tous les vendredis plus les travaux occasionnels mais fréquents à l'occasion des différentes manifestations organisées par la municipalité (expositions, élections, réceptions).

Et j'en oublie sûrement !

Gilles de Martino

ÉTUDE DE MUTUALISATION D'ACHAT D'ÉNERGIE

NOM : _____
 ADRESSE : _____
 TELEPHONE : _____
 E-MAIL : _____

OUI, je suis intéressé pour bénéficier de tarifs négociés.

| ÉNERGIE | CONDITIONNEMENT | UNITÉ | Qté / AN | Qté / LIVRAISON |
|---------------|-----------------|----------------|----------|-----------------|
| BOIS | | Stère | | |
| BOIS GRANULÉS | | m ³ | | |
| FUEL VRAC | VRAC | Litre | | |
| GAZ CITERNE | VRAC | m ³ | | |
| GAZ DE VILLE | | m ³ | | |
| ÉLECTRICITÉ | | kW | | |

Nous avons reçu des réponses pour cette étude de mutualisation mais celle-ci ne pourra permettre l'obtention de tarifs avantageux que si les volumes importants. Nous attendons donc votre retour en mairie dès que possible. N'hésitez donc pas à renvoyer votre étude de mutualisation.

LE COURRIER DES LECTEURS...

COMMENT LA PLANÈTE EST DEVENUE UN VILLAGE

Dans mon adolescence, juste à la fin de la seconde Guerre Mondiale, le téléphone était encore peu répandu chez les particuliers et on écoutait la radio sur de gros postes carrossés équipés de lampes ou tubes électroniques. Habitant chez mes parents dans la très proche banlieue parisienne, un camarade de lycée m'a initié à la construction de postes à galène.

Ceux-ci fonctionnaient sans un appoint d'énergie électrique, mais ne pouvaient être efficaces qu'à Paris et dans la proche banlieue où rayonne suffisamment l'émetteur de la Tour Eiffel.. Le poste à galène se compose d'un bobinage de fil de cuivre de taille variable et d'un contacteur terminé par une pointe mobile avec laquelle on recherche sur un petit morceau de galène le contact avec un cristal qui agit sur un courant électrique. La galène est un sulfure de plomb cristallisé. Certains de ses cristaux décomposent le courant envoyé par le bobinage qui agit comme un oscillateur sur l'onde radio captée par une antenne. Le message radio est décrypté par un écouteur. Le réglage sur le canal de fréquence de l'émission s'effectue soit par un curseur qui se déplace horizontalement le long du bobinage, soit par un condensateur variable formé d'une lame fixe et d'une lame mobile manoeuvrée à l'aide d'un bouton. On s'amuse à miniaturiser le bobinage et à réaliser un poste de faible encombrement.

Pour ma part je dormais dans un lit à barreaux métalliques. J'utilisais le cadre du lit comme antenne et à l'aide d'un casque j'écoutais la radio dans mon lit. Ensuite j'ai aussi construit un poste où la galène était remplacée par une lampe radio, une diode, mais qui nécessitait une source d'énergie, une pile destinée à chauffer dans le tube une plaque émettrice d'électrons.

Les gros postes immobiles ont dominé le marché jusqu'à l'apparition du transistor, une révolution, car il combine, à la différence de la galène qu'il rappelle par sa taille modeste, la détection et l'amplification. Par la suite on a vu apparaître des micro-processeurs de plus en plus petits pour une énorme capacité.

J'ai vu le premier portable à transistor entre les mains d'un camarade de régiment qui l'avait reçu de ses parents en Algérie où nous participions à la « pacification ». C'était en 1957. Dès 1961 les postes à transistors étaient suffisamment répandus pour que les soldats du contingent puissent entendre l'appel du président de la République, le Général de Gaulle, à ne pas soutenir le putsch des généraux.

Par la suite la possibilité de produire des postes radio à la fois sensibles et puissants aisément maniables ou intégrables au tableau de bord d'une voiture a entraîné un essor considérable de la communication. Grâce aux chaînes d'information en continu, un événement important dans n'importe quelle région du globe est connu immédiatement.

A ce propos on constate que la radio tend à être délaissée au profit de la télévision, à tel point que certaines familles n'ont plus de radio à leur domicile où la « télé. » est mise en route dès le lever, quitte à ne pas la regarder en permanence. La télévision elle-même tend à être laissée de côté par les jeunes générations au profit de l'ordinateur et des réseaux sociaux.

Dans un prochain article, toujours à partir d'une expérience personnelle je traiterai l'évolution des communications téléphoniques.

M. Bussière



*M. Bussière,
Professeur honoraire,
devant son poste à
galène*



UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

Fondée en 1917 ● Reconnue d'utilité publique par Décret du 20 mai 1920

LE 70ÈME ANNIVERSAIRE DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945

Pour immortaliser cet événement, l'équipe municipale de Chauffry a réalisé une exposition sur le thème de la Seconde Guerre Mondiale.

À l'approche de la Mairie, une «JEEP» fort bien restaurée vous accueillait. Dans la Salle du Conseil, pléthores d'objets divers vous attendaient : mitrailleuses, armes de poing américaines, poignards (certains de parade) ayant appartenu à des officiers nazis, trousse de secours médical, casques de toutes origines, uniformes présentés sur des mannequins tant américains qu'allemands, mais aussi de nombreux documents : les fameux tickets de rationnement, les billets de banque utilisés sous l'occupation, journaux berlinois de 1944 etc...

Trois «spécialistes» accueillirent en ce 7 mai les enfants des trois classes de l'école primaire accompagnés de leurs institutrices et instituteur. Les questions allaient bon train. L'attention des enfants était particulièrement retenue par le fonctionnement des grenades, fusils mitrailleurs, mais aussi par les tickets de rationnement et... la génératrice électrique mobile (bien connue par les anciens d'Algérie sous le nom de «gégène»!). Les questions devenaient parfois plus pointues (la 2ème Guerre Mondiale est au programme scolaire des CM2) ou parfois déroutantes : «t'as fait la guerre?»/«Oui» (puisque'elle a été appelée ainsi... la guerre d'Algérie!)/«alors, pourquoi t'es pas mort?» Vaste sujet pour la réponse.

Le Vendredi 8 mai, les habituelles cérémonies se sont déroulées au pied du Monument aux Morts (dépôt de gerbes, allocutions, minute de silence...) ce, en compagnie de nos scolaires que nous avons rencontrés la veille mais accompagnés, en ce jour, de leurs parents!

Deux journées fort réussies qui ont enthousiasmé tous les participants.

Félicitations aux organisateurs!

Jean Degarne

Président de l'Union National des Combattants (UNC), section de Boissy le Châtel, Chauffry & environs

Administration et secrétariat :

20 Rue des Papeteries 77169 Boissy-le-Châtel
Tél : 01 64 03 32 27

revue de presse :
«Le Pays Briard», 26 mai 2015

■ CHAUFFRY Une expo et un film pour le devoir de mémoire



De gauche à droite: Stéphane Halloo, maire de Chauffry (tenant des jumelles), Philippe Vanbaelinghem (collectionneur) et Jean Degarne, ancien combattant.

La municipalité de Chauffry a organisé les 7 et 8 mai une exposition sur le thème de la seconde guerre mondiale. « Ceci n'a été possible que grâce au soutien du Musée de Seine-et-Marne et du Mémorial de Caen qui a permis la projection de films documentaires », précise Stéphane Halloo maire de la commune. Philippe Vanbaelinghem, collectionneur, a présenté de nombreux objets d'époque: uniformes, radio... Jean Degarne,

président des anciens combattants de Chauffry, Boissy-le-Châtel et des environs a participé à l'accueil des scolaires le 7 mai, entre autres en complétant la visite de l'exposition par des récits anecdotiques. Tous deux soulignent l'intérêt manifesté par les enfants qui sont pour certains revenus avec leurs parents vendredi 8 et se réjouissent que ce temps d'échanges intergénérationnels contribue au devoir de mémoire.



photos Stéphane Halloo, Corinne Lalouette ©



CANICULE, FORTES CHALEURS

ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES



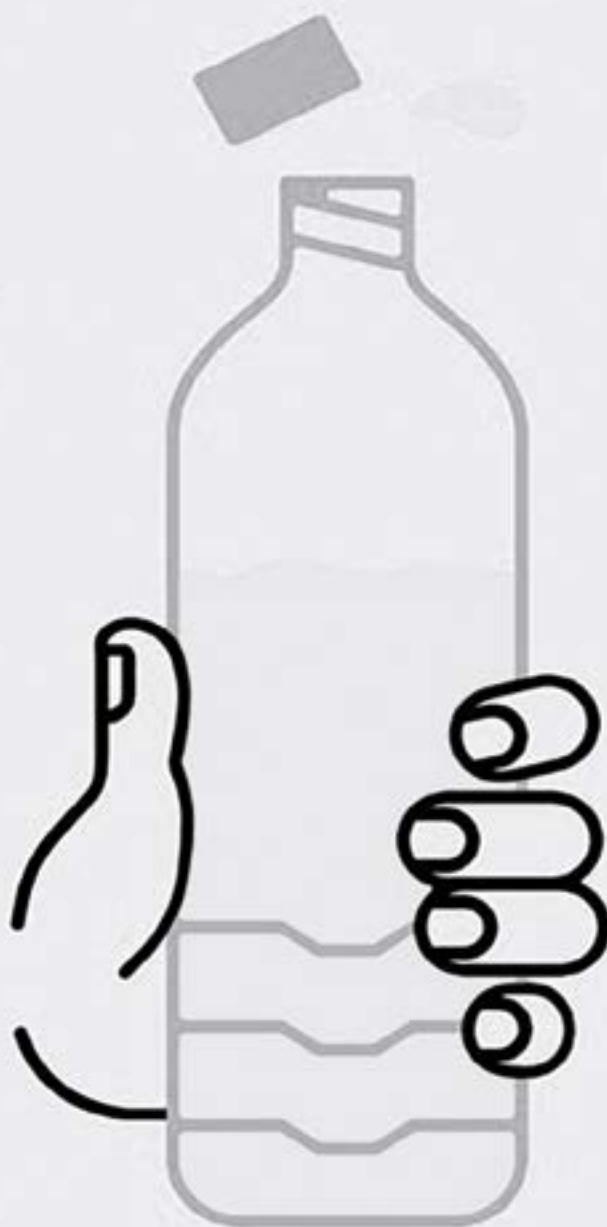
Mouiller son corps
et se ventiler



Maintenir sa maison
au frais : fermer
les volets le jour



Donner et prendre
des nouvelles
de ses proches



Manger en
quantité suffisante



Ne pas boire
d'alcool



Éviter les efforts
physiques

**BOIRE RÉGULIÈREMENT
DE L'EAU**

EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe)
www.sante.gouv.fr/canicule • www.meteo.fr



Repas Intergénérationnel

25 avril 2015

Animé par LISA PIRIS

Comme tous les ans, le «Repas des Anciens», devenu «Repas Intergénérationnel», s'est déroulé dans la salle des fêtes. Le Pot d'étain, toujours égal à lui-même nous a concocté un menu de choix, l'animatrice, Lisa Piris, pleine d'entrain et de bonne humeur nous a chanté de vieux succès choisis par les convives et l'association de danse Country de Boissy le Châtel nous a proposé de belles démonstrations.

Merci à tous !



photo Jocelyne Marbotte©

Cabaret Zinzin

30 mai 2015

LA CHANTERELLE

L'atelier Théâtre de la Chanterelle s'est produit dans la salle des fêtes dans une série de sketches plus drôles les uns que les autres. Bonne soirée de détente dans une ambiance conviviale, autour de gâteaux préparés par les bénévoles du C.C.A.S.

Merci à la troupe de la Chanterelle et aux bénévoles du C.C.A.S. !

Visite de l'Assemblée Nationale

Inscrivez-vous pour la visite de l'Hôtel de Ville de Paris et de l'Assemblée Nationale, le 17 septembre 2015 :

Inscription dès maintenant et jusqu'au 31 août (bulletin d'inscription avec le règlement à la Mairie ou au local du C.C.A.S.

Visite de Jouarre

17 juin 2015

Départ ce jeudi matin à 9 h 30 pour les visites de la Crypte, du musée briard et de la tour romane, en compagnie d'une guide de l'Office de Tourisme de Jouarre qui a su nous faire partager sa passion de l'histoire locale et d'une bénévole qui nous a accompagnée à la tour romane et nous a fait découvrir avec beaucoup d'intérêt, outre l'histoire de la tour, la vie des religieuses du cloître.



photo Stéphane Halloo©

à quelques jours de l'arrivée du Tour de France

Comme vous avez sans doute pu en entendre parler, de nombreuses promesses ont été faites ces dernières années en faveur des jeunes de Chauffry ; construction d'un skatepark, terrain multisports, piste VTT, salle... Pour des raisons que j'ignore et que beaucoup d'entre nous ignore également, ses différents projets n'ont finalement jamais vu le jour. C'est pourquoi une bande d'amis, Aurélien, Mathias, Théo, Loïc-Rémi, Marvin, Lucas et Alexis ont décidé de faire tout leur possible pour enfin obtenir un endroit qui leur serait entièrement dédié : une piste de bicross. Après avoir tanné conseillers municipaux pour obtenir le terrain et les fonds pour la location des engins, parents et autres bénévoles pour la construction de la piste ; ce magnifique projet prend forme et l'idée voit enfin le jour le 27 juin 2015 avec l'installation du règlement d'utilisation de la piste. Nous pouvons enfin vous dire, à vos vélos à tous et à toutes ! et surtout merci à tous ceux qui leur ont donné un sacré coup de main !

Jeune anonyme

ANIMATIONS NATURE 77

les mardis de la nature à Melun :

parc Dubreuil - MELUN
animateur : SEME - Guillaume Larrègle

- **Mardi 4 août, 16h00 à 18h00**
les plantes
- **Mardi 8 septembre, 16h00 à 18h00**
criquets et sauterelles
- **Samedi 25 juillet, 14h30 à 17h30**
libellules et autres insectes
étang du Grand Parc - CROISSY-BEAUBOURG
animateur : SEME - Chloé Chabert
- **Samedi 22 août, 9h30 à 12h30**
randonnée des étangs, parcours dans la peau d'un animal
étangs du Val Maubuee - TORCY
animateur : SEME - Chloé Chabert
- **Samedi 22 août, 14h30 à 16h30**
découverte de la frayère du marais
ENS : frayère du marais - CRECY LA CHAPELLE - COUILLY
PONT AUX DAMES
animateur : SEME - Charlie Dardenne
- **Samedi 5 septembre, 9h30 à 17h30**
formation : apprendre à reconnaître les orthoptères
Pays de Meaux, Chauconin Neufmoutiers
animateur : SEME - Guillaume Larrègle

Promenade biodiversité

Balade en plein air et expérimentation

Du 6 juillet au 25 septembre

Partez en balade avec un pack d'observation accompagné d'un animateur. Explorez la nature locale. Dans votre sac à dos, un livret sur la flore, un parapluie japonais, une loupe de terrain... Puis vous serez initiés à la manipulation d'outils de laboratoire. À l'aide de loupes binoculaires, votre regard sur les insectes va changer. *Pour les enfants à partir de 8 ans. Sur réservation, pour les individuels. Tarif : 2 € + droit d'entrée (pour les personnes redevables du droit d'entrée)*

Mystère au jardin

Plongez dans la découverte des insectes et autres bestioles du quotidien de votre jardin. Aidez le hérisson à sauver vos laitues. Ayez le courage de descendre à la découverte des animaux du monde souterrain. Regardez droit dans les yeux les criquets, à l'aide d'une loupe binoculaire.
Durée : 1h - Age : 5-6 ans
Musée de la Seine-et-Marne
17, avenue de La Ferté-sous-Jouarre
77750 Saint-Cyr-sur-Morin
01 60 24 46 00
mdsm@departement77.fr
www.musee-seine-et-marne.fr

Sans oublier, tout au long de l'année :

le sentier d'interprétation nature à **Coulommiers** (départ au stade) et tous les sentiers de randonnées (voir Offices de Tourisme de Coulommiers et de Rebais).

les Châteaux de Condé en Brie, **Fontainebleau, Vaux le Vicomte...**

Provins : la fête de la moisson, les aigles des remparts, les musées...

Et aussi cet été, le **Festival Traditions Terroir** aura lieu à **Montenils** le 23 août 2015 sur le thème de l'empire.

L'Office de Tourisme de Rebais a besoin de bénévoles pour aider au montage et démontage de la fête, de serveurs et préparateurs pour le raps du midi, de figurants pour le spectacle (les costumes sont fournis par l'Office de tourisme).

- **inscription OBLIGATOIRE auprès des animateurs :**

Chloée Chabert : 01 64 31 19 65
Charlie Dardenne : 01 64 31 19 66
Guillaume Larrègle : 01 64 31 06 81

« Effectivement, nous avons entendu ce message des jeunes et nous avons proposé des actions en ce sens dans notre profession de foi, lors des élections municipales l'année dernière. D'où notre engagement auprès de vous à travers la création d'un Conseil des jeunes. Vous laisser la parole, exprimer vos souhaits et vous investir pour les réaliser, symbole d'une démocratie participative qui faisait défaut. Nous ne pouvons que féliciter votre mobilisation autour de la création d'un terrain de bicross. Un projet que vous avez porté, réalisé en un temps record et à moindre coût avec l'aide précieuse d'un bénévole investi, Franck. Un remerciement particulier au Conseil Municipal qui a validé ce projet, à l'heure où deux autres projets, d'envergure, l'élaboration de notre PLU (article page 10) et de notre CTV (article page 11) monopolisent énergie et financement. Nous avons œuvré dans l'intérêt commun et vous n'avez pas été écartés de nos choix. Si les jeunes font partie de nos priorités, nous en avons également d'autres, avec des échéances à respecter et/ou des subventions à la clef... Il faut s'armer de patience. Vos idées d'hier sont les réalisations d'aujourd'hui. Si nous vous avons donné l'opportunité de vous exprimer, c'est pour sortir de l'anonymat, profitez-en ! »

Stéphane Halloo



ATELIERS SPORTIFS DE LA BRIE DES MORIN Juillet 2015

RENSEIGNEMENTS / INSCRIPTION
William LEBEL, animateur sportif
Communauté de Communes de la Brie des Morin
06.45.94.95.02 / 01.64.65.21.51
www.ccbriedesmorin.fr



Communauté de Communes de la Brie des Morins

Programme d'animation sportives
d'été 2015

Enfants de 6 à 13 ans

5 €*
*tarif par jour et par enfant

Adolescents de 14 à 17 ans

10 €*
*tarif par jour et par enfant

(*): tarif par jour et par enfant



îles de loisirs

JABLINES-ANNET :

Un très beau plan d'eau de 75 hectares bordé de sable fin dans les boucles de la Marne



Tél. : 01.60.26.04.31
contact@baseloisirs-jablins-annet.fr
www.baseloisirs-jablins-annet.fr

BOIS LE ROI :

entre bords de Seine et Fontainebleau 75 hectares de nature, d'aménagements sportifs et de détente.

UCPA - rue de Tournezy
77590 Bois le Roi
Tél. : 01.64.81.33.00
contact@bois-le-roi.iledeloisirs.fr
www.bois-le-roi.iledeloisirs.fr



VAIRES-TORCY :

350 ha d'eau et de nature pour changer d'air et se détendre dans un environnement exceptionnel.

UCPA - route de Lagny
77200 Torcy
Tél. : 01.60.20.02.04
Contact@vaires-torcy.iledeloisirs.fr
www.vaires-torcy.iledeloisirs.fr



JOUONS UN PEU...

PAS DUR !

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | 1 | | | | 8 | | |
| | | 8 | 7 | 2 | 6 | | | |
| | | | 5 | | | | 7 | 6 |
| | | | | 9 | | | | 5 |
| 1 | | 2 | | | | 9 | | 3 |
| 3 | | | | 7 | | | | |
| 2 | 5 | | | | | 8 | | |
| | | | 6 | 1 | 2 | 5 | | |
| | | | | | | 4 | | |

PAS FACILE !

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|--|---|---|---|---|
| | | | 6 | | | 1 | 4 | 2 |
| | 2 | 6 | | | | | | |
| 7 | | | | | 4 | | | 9 |
| | | | | | 6 | 2 | | |
| | 6 | | 9 | | 1 | | 5 | |
| | | 5 | 3 | | | | | |
| 9 | | | 4 | | | | | 7 |
| | | | | | | 8 | 1 | |
| 8 | 4 | 2 | | | 7 | | | |

Croisés cauffériens

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 |
| A | | | | | | | | |
| B | | | | | | | | |
| C | | | | | | | | |
| D | | | | | | | | |
| E | | | | | | | | |
| F | | | | | | | | |
| G | | | | | | | | |
| H | | | | | | | | |
| I | | | | | | | | |
| J | | | | | | | | |

Horizontalement :

- A. Friandise de Noël
- B. Réveillera
- C. Mal venu
- D. Sainte - Égalité
- E. Pronom - Curriculum - À elle
- F. Travail de petites mains
- G. Deviendra grand
- H. Grande école - Lentille
- I. Nul en argot - À régler
- J. Toi - Fleurs

Verticalement :

1. Bruit de pneu
2. Habite - Paresseux
3. Ancienne mesure - Membre
4. Hurlement - Fin de verbe
5. Il mange tout
6. Don - Armes d'abeille
7. Donne de l'eau - Perd de l'eau
8. Lettre grecque - Surface - Sur le diplôme

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|----|--|--|--|----|
| | | | 9 | 10 | | | | |
| | | 1 | | | | | | |
| | | | 8 | | | | | |
| | | | | 2 | | | | |
| 3 | | | | | | | | 11 |
| 4 | | | | | | | | |
| | | | | | | | | |
| | 5 | | | | | | | |
| 6 | | | | | | | | |
| | | | | | | | | |
| | 7 | | | | | | | |

Horizontalement :

1. Primordiale pour nos enfants
2. Pour les eaux
3. Plan Local
4. Gaz
5. Nos cantonniers les font
6. Compagnie des eaux
7. Ils nous comptent

Verticalement :

8. Cultivateurs
9. Nombreux à la brocante
10. Développement de l'agglomération
11. Sapeurs

grille «pas facile !»

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 6 | 3 | 5 | 2 | 9 | 8 | 7 | 1 | 4 |
| 2 | 7 | 4 | 3 | 5 | 1 | 6 | 8 | 9 |
| 1 | 8 | 9 | 7 | 6 | 4 | 5 | 3 | 2 |
| 7 | 4 | 8 | 9 | 3 | 6 | 2 | 5 | 1 |
| 9 | 5 | 2 | 1 | 8 | 7 | 4 | 6 | 3 |
| 3 | 6 | 1 | 5 | 4 | 2 | 9 | 7 | 8 |
| 4 | 9 | 3 | 8 | 7 | 5 | 1 | 2 | 6 |
| 8 | 1 | 7 | 6 | 2 | 9 | 3 | 4 | 5 |
| 5 | 2 | 6 | 4 | 1 | 3 | 8 | 9 | 7 |

Solutions du numéro précédent :

grille «pas dure !»

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 7 | 5 | 3 | 2 | 8 | 6 | 1 | 9 | 4 |
| 1 | 2 | 4 | 7 | 5 | 9 | 8 | 6 | 3 |
| 8 | 9 | 6 | 3 | 1 | 4 | 7 | 2 | 5 |
| 2 | 4 | 7 | 8 | 3 | 5 | 6 | 1 | 9 |
| 5 | 6 | 1 | 4 | 9 | 2 | 3 | 7 | 8 |
| 3 | 8 | 9 | 6 | 7 | 1 | 4 | 5 | 2 |
| 4 | 7 | 5 | 9 | 6 | 3 | 2 | 8 | 1 |
| 6 | 1 | 2 | 5 | 4 | 8 | 9 | 3 | 7 |
| 9 | 3 | 8 | 1 | 2 | 7 | 5 | 4 | 6 |

Opération Tranquillité Vacances (OTV)

Durant votre absence en juillet et/ou en août, les services de police peuvent, sur demande surveiller votre domicile au cours de leurs patrouilles quotidiennes.

Pour bénéficier du service « opération tranquillité vacances 2015 », vous devez vous inscrire avant votre départ en utilisant le formulaire ci-joint et le remettre à la Gendarmerie de Rebais.

En votre absence, suivez les consignes de sécurité de la Gendarmerie Nationale

Fermez systématiquement les portes et les fenêtres.

Retirez de votre jardin tout ce qui peut être volé, ou fixez solidement les meubles ou objets destinés à y rester.

Ne signalez pas votre absence, prévenez seulement les voisins dont vous êtes sûrs, ils sont vos meilleurs gardiens.

Déposez vos objets de valeur, documents importants, dans un coffre en banque et faites des photocopies.

Ne laissez jamais des objets ou vêtements attractifs sur les sièges de votre voiture.

Prévenez la Gendarmerie Nationale en cas d'absence prolongée*.



Contre les cambriolages, les bons réflexes !

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES



Vous vous absentez ?
Bénéficiez de **L'OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES** : faites surveiller votre domicile par les services de police ou de gendarmerie.

Le bon réflexe pour être informé de toute anomalie en votre absence.
Informations et inscriptions dans votre commissariat ou votre brigade de gendarmerie.
Pour gagner du temps, complétez le formulaire sur www.interieur.gouv.fr

Retrouvez tous les bons réflexes dans notre brochure et sur internet

www.lesbonsreflexes.com/interieur-interieur
@Paco_Rebais



OPERATION TRANQUILLITÉ - VACANCES
DEMANDE INDIVIDUELLE

En cas de retour anticipé ou de modification de la date et/ou de la durée de vos congés, n'oubliez pas de prévenir votre commissariat de police ou votre brigade de gendarmerie.

DEMANDEUR :
NOM (en capital) : _____ Prénom : _____
QUALITÉ : Particulier Commerçant

ADRESSE (n° - Voie - Lieu-dit, ...) : _____
Code Postal : _____ Ville : _____

PÉRIODE D'ABSENCE
Du : _____ au : _____

TYPE ET CARACTÉRISTIQUE DU DOMICILE OU DU COMMERCE
 Maison Appartement Commerce
Étage : _____ N° de porte : _____ Digicode : _____
Existence d'un dispositif d'alarme : OUI / NON
Si oui, lequel ? _____

| PERSONNE À AVISER EN CAS D'ANOMALIE | RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS |
|-------------------------------------|---|
| NOM : _____ Prénom : _____ | Lieu de vacances : _____ |
| Code Postal : _____ Ville : _____ | êtes-vous joignable pendant votre absence ? |
| ☎ : _____ | OUI / NON |
| | Si oui, à quelle adresse ? _____ |

AUTRES RENSEIGNEMENTS À PRÉCISER : _____

Le déclarant certifie l'exactitude des renseignements mentionnés ci-dessus. Il déclare : « Je m'engage à aviser le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie de tout retour anticipé. »

Date : _____ Signature du demandeur : _____

Deux amis inséparables



Nim fait une croisière avec sa famille et parcourt le tour du monde. Le bateau coula et Nim prit une barque, malheureusement elle était la seule qui survécut. Au petit matin elle se retrouva sur une île dans la jungle. Elle rencontra un petit singe et lui demanda :



Après quelques jours de travail...



Travail réalisé lors des
Nouvelles Activités Pédagogiques
(N.A.P.)